



*Régie intermunicipale  
du service de sécurité incendie  
des municipalités de  
Tring-Jonction, Saint-Frédéric,  
Saint-Jules et Saint-Séverin.*

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DES MUNICIPALITÉS DE TRING-  
JONCTION, SAINT-FRÉDÉRIC, SAINT-JULES ET SAINT-SÉVERIN**

PROCÈS-VERBAL

Assemblée des administrateurs

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 novembre 2018 à 20h à la caserne incendie, 100 avenue commerciale Tring-Jonction, province de Québec.

*Sont présents :*

Président	M.	Mario Groleau, président
Membres votants :	MM.	Martin Nadeau, secrétaire-trésorier Jean-Paul Cloutier, vice-président Gino Vachon, administrateur
Membres non-votants :	MM.	Lucie Gilbert, administratrice Joël Giguère, administrateur
	MM.	Marc-André Paré, directeur général Israël Dodier, directeur incendie
Membres absents :	MM.	Ghislaine Doyon, administratrice Patricia Labbé, administratrice

## **1. Ouverture de la séance**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h. Monsieur Mario Groleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur Martin Nadeau d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2018**

Les administrateurs ont reçu une copie du procès-verbal par courriel.

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Cloutier que le procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2018 soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **4. Comptes à payer 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre 2018**

Monsieur Mario Groleau fait la lecture des comptes à payer pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 octobre 2018.

Il est proposé par Monsieur Gino Vachon que les comptes à payer pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 octobre 2018 pour un montant de 26 508,01 soient adoptés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **5. Suivi budgétaire au 31 octobre 2018**

Monsieur Marc-André Paré présente le suivi budgétaire en date du 31 octobre 2018 pour information. Il fait état d'un excédent de 13 935,29 \$.

## **6. Correspondance**

Aucune correspondance

## **7. Interventions septembre 2018**

Monsieur Mario Groleau présente les différentes interventions du mois de septembre 2018. Il est proposé par Monsieur Martin Nadeau d'accepter le tableau des interventions des pompiers pour le mois de septembre 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. Interventions octobre 2018**

Monsieur Mario Groleau présente les différentes interventions du mois d'octobre 2018. Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Cloutier d'accepter le tableau des interventions des pompiers pour le mois d'octobre 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 9. Assurances

Suite au renouvellement de l'assurance de la Régie pour la prochaine année, les administrateurs souhaitent diminuer la couverture en responsabilité civile de 8 millions de dollars à 5 millions de dollars.

Il est proposé par Monsieur Mario Groleau de diminuer la couverture en assurance responsabilité civile de 8 millions de dollars à 5 millions de dollars et de mandater le directeur général et secrétaire-trésorier pour faire le suivi avec l'assureur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 10. Déneigement

M. Marc-André Paré présente le résultat de l'appel d'offres sur invitation pour le déneigement de la caserne et du garage en location pour la période hivernale 2018-2019. Deux propositions ont été reçues soit :

	Caserne	Garage en location
• Déneigement Cindy Lessard :	700\$ avant taxes	700\$ avant taxes
• Ferme JS Nadeau :	400\$ avant taxes	495\$ avant taxes

Il est proposé par M. Gino Vachon de retenir la plus basse soumission soit celle de Ferme JS Nadeau pour le déneigement 2018-2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 11. Formation

**Attendu que** le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Attendu que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu qu'** en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**Attendu que** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu que** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu que** la Régie intermunicipale désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Attendu que** la Régie intermunicipale prévoit la formation de 3 pompiers pour le programme Opérateur d'autopompe, de 17 pompiers pour le programme Sauvetage en espace clos, de 1 pompier au programme Officier non urbain, de 11 pompiers à la formation gaz naturel et de 10 pompiers pour la formation Intervention sur véhicule hybride ou électrique au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu que** la Régie intermunicipale doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Robert-Cliche en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Gino Vachon et appuyé par Mario Groleau et résolu unanimement de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Robert-Cliche.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **12. Contrat Orizon mobile**

Monsieur Marc-André Paré présente le contrat à signer pour l'utilisation des ondes radio avec Orizon mobile. Le contrat actuel est arrivé à terme et un nouveau contrat d'une durée de 5 ans doit être signé.

Il est proposé par Monsieur Mario Groleau d'autoriser Monsieur Marc-André Paré à signer le contrat d'utilisation des ondes radio avec Orizon mobile pour une durée de 5 ans selon les termes présentés aux administrateurs.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **13. Mandat analyse terrains potentiels nouvelle caserne**

Monsieur Mario Groleau propose aux administrateurs de débiter l'étude de projet d'une construction d'une nouvelle caserne en débutant par l'évaluation des terrains potentiels.

Il est proposé par Monsieur Martin Nadeau de mandater Monsieur Mario Groleau et Monsieur Marc-André Paré afin d'étudier des terrains potentiels pour une nouvelle caserne et de déposer le projet au conseil d'administration pour décision par la suite.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **14. Entente fermeture route MTQ**

Monsieur Mario Groleau informe les administrateurs de la possibilité que les municipalités signent une entente avec le MTQ pour procéder à la fermeture de route. Cette démarche dépend de chacune des municipalités.

#### **15. Inspection résidentielle 2019 (St-Séverin)**

Monsieur Marc-André Paré informe les administrateurs que l'inspection résidentielle (visite de prévention) se fera dans les résidences de St-Séverin en 2019.

#### **16. Nomination président**

Monsieur Marc-André Paré informe les administrateurs qu'une Régie Intermunicipal doit nommer un président annuellement. Il est proposé par Monsieur Gino Vachon, secondé par Monsieur Martin Nadeau et résolu unanimement par les administrateurs de nommer Monsieur Mario Groleau à titre de président de la Régie pour l'année 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **17. Divers**

Aucun point

#### **18. Période de questions**

- Aucune question

#### **19. Date et lieu de la prochaine assemblée**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 16 janvier 2019 à 20h, à la caserne incendie au 100, avenue Commerciale à Tring-Jonction.

#### **20. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20h56 par Monsieur Jean-Paul Cloutier que la séance soit levée.

---

Mario Groleau  
Président

---

Marc-André Paré  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier